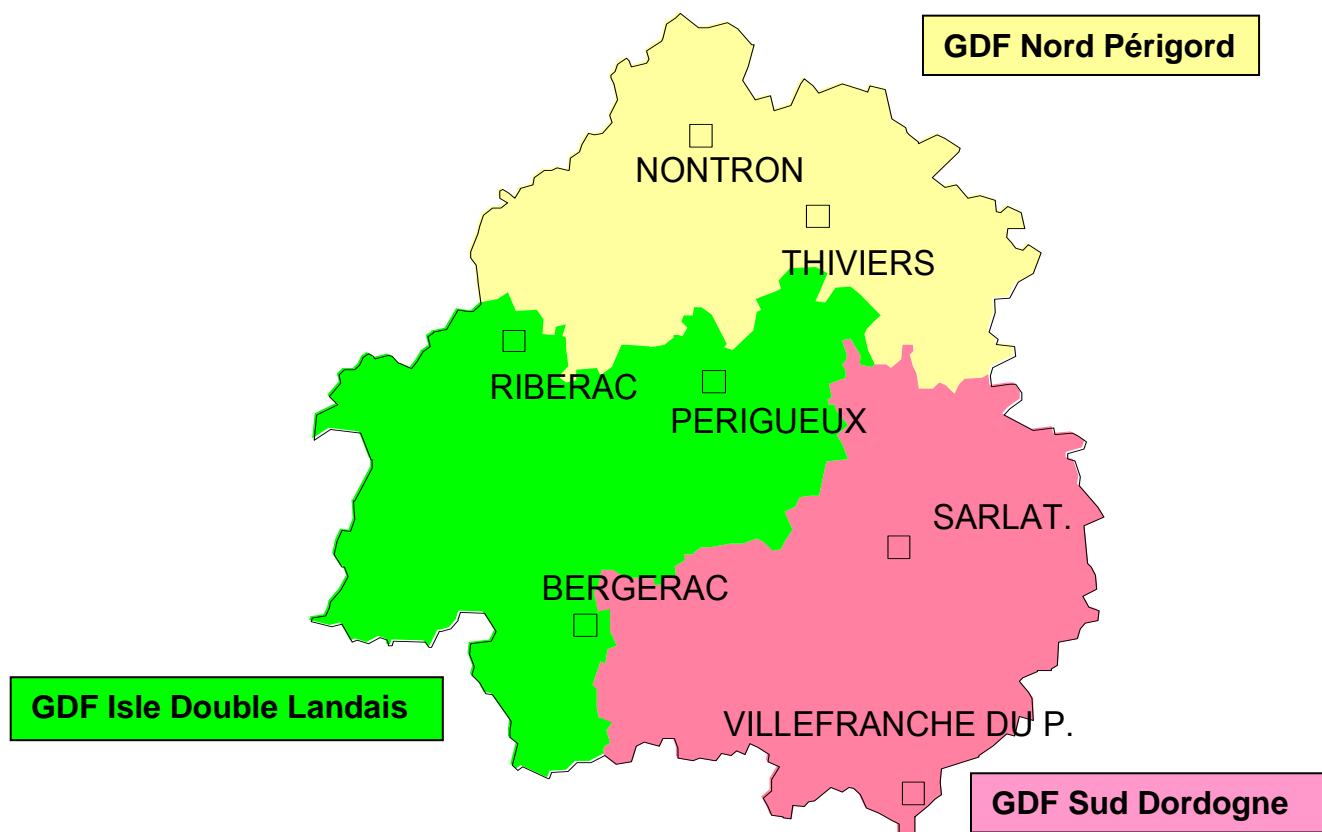


Les Groupements de Développement Forestier

Le département est couvert par 4 Groupements de Développement Forestier (G.D.F.) co-animés par les 2 organismes de développement du département : la Chambre d'Agriculture et le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine.

Les conseillers forestiers de ces deux organismes participent activement à l'animation de ces groupements tout au long de l'année.



A quoi sert un Groupement de Développement Forestier ?

- ✓ Favoriser les échanges d'expériences et permettre à chacun d'améliorer ses connaissances et son réseau de relations.
- ✓ Faire émerger, auprès des différents partenaires de la forêt, des solutions dans le but d'améliorer des problèmes locaux.
- ✓ Faire mieux connaître l'activité forestière du secteur.
- ✓ Démultiplier l'action des techniciens lors des réunions.

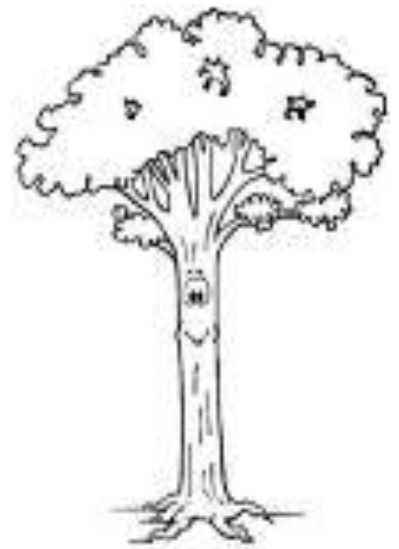
Qu'est ce qu'un Groupement de Développement Forestier ?

C'est une association de type loi 1901 dont le but est de regrouper des propriétaires et gestionnaires de forêts afin de :

- ✓ Diffuser les techniques de gestion et d'exploitation de la forêt.
- ✓ Encourager la restructuration des propriétés forestières et les regroupements de projets d'investissement sylvicoles.
- ✓ Connaître, en les visitant, les réalisations forestières d'autres régions, afin de pouvoir adapter ce qui peut l'être au contexte local
- ✓ Participer, par la mise en place d'essais, et diffuser les résultats d'expérimentations concernant les forêts du secteur.
- ✓ Informer sur l'actualité, économique, juridique, administrative, etc.

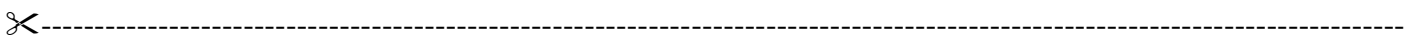
Les activités d'un GDF

- ✓ Les réunions techniques de terrain
- ✓ L'assistance technique aux adhérents
- ✓ La diffusion d'un journal d'information
- ✓ L'organisation de visites thématiques
- ✓ L'organisation de stages ou de conférences



Les GDF s'occupent des problèmes techniques ou des questions pratiques à caractère local

Ils sont en relation avec l'ensemble des interlocuteurs de la filière forêt-bois dans le département.



Suivant la situation géographique de ma forêt, j'adhère au GDF :

- Isle Double Landais **ou**
- Nord Périgord **ou**
- Sud Dordogne **ou**
- Noyer à bois

sauf pour le GDF Noyer à bois qui rayonne sur l'ensemble du département et au-delà (Lot et Garonne principalement).

Je verse une cotisation de 15€ par chèque valable pour 1 an pour l'année 2013 à l'ordre du GDF concerné.

Nom/Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel :



Adhésion à envoyer au **CRPF Aquitaine 35 route de Périgueux 24100 LEMBRAS**